COMMUNIQUÉ

LA DIRECTION RÉFLÉCHIT À UN GEL, LES SALARIÉS EXIGENT LE RETRAIT

Une réunion s'est tenue ce matin entre les représentants choisis par les syndicats, le directeur général de France Messagerie et le directeur général adjoint. La direction n'entend pas les revendications des salariés, de leurs élus et de leurs représentants.

LE GEL, POUR QUOI FAIRE ?

La direction réfléchirait à « geler » sa décision, pour la remettre sur la table, en l'état, dans quelques semaines.

Réfléchir, c'est déjà douter : on ne songe pas à geler un plan dont on est sûr.

Un plan gelé ressort intact au dégel. Un gel pour revenir au même point n'a aucun sens.

UN PLAN IMPOSÉ EN FORCE

Deux expertises ont été présentées au comité social et économique central. Elles n'ont pas la même conclusion. Depuis leur présentation, les organisations n'ont été revues ni en intersyndicale, ni en réunion officieuse, et il n'y a eu aucun échange complémentaire à ce sujet.

> Une négociation avait en revanche été bien menée. Un accord avait été trouvé entre les organisations syndicales et le Comex de France Messagerie : une rupture conventionnelle collective pouvant aller jusqu'à huit départs dès 2026. Là non plus, après avoir donné son accord, le Comex n'a plus donné de nouvelles. Il a préparé ce PSE inacceptable sans aucune discussion.

NOS REVENDICATIONS

Les salariés ne demandent pas un sursis. Ils exigent :

- **le retrait total et immédiat du PSE, et l'arrêt de la procédure engagée auprès de la DRIEETS ;**
- **aucun départ contraint ;**
- **aucune remise en cause des statuts ;**
- **aucune externalisation ;**
- **l'ouverture de négociations pour un réel plan industriel.**

Retrait ou rien.

Licencier est un choix. Refuser de négocier aussi.

Paris, le 18 novembre 2026

La section Messageries du SGLCE · Le Bureau parisien de l'UFICT-CGT